

INTRODUCTION

Difficulté présentée par ce sujet : un phénomène religieux, le culte de Saint-Jacques, doit être étudié dans un cadre qui constitue une unité purement militaire. Le Bas-Poitou fut, en effet, le territoire du gouvernement militaire créé vers le début du 17^{ème} siècle, autour de Fontenay-le-Comte, alors que celui du Haut-Poitou possédait la capitale de la province. Ces deux gouvernements étaient séparés, par les cours de l'Autize et du Thouet.

Donc, les limites qui nous sont assignées ne tiennent compte : ni des facteurs géographiques (commenter carte ancienne du Poitou), ni des conditions religieuses (comme on pourra le constater ci-dessous), qui plus est, cette entité militaire, le Bas-Poitou, n'existait pas encore à l'époque que nous devons étudier.

Quelles furent, du X^e au XIV^e siècle, les limites du territoire qui devint plus tard le Bas-Poitou ?

A l'est : Les frontières orientales :
de la sénéchaussée de Fontenay,
de la vicomté de Thouars,
de la seigneurie de Parthenay.

Au nord : La situation fut assez complexe puisqu'on se trouvait en pays de marche : marches communes et marches avantagères entre Poitou - Bretagne et Poitou - Anjou. Certaines baronnies du Bas-Poitou, comme celle de Mortagne, eurent des fiefs loin dans les Mauges.

Au sud : En revanche, le cours de la Sèvre forme toujours la frontière officielle entre Bas-Poitou, d'une part, Aunis et Saintonge de l'autre, sans autre interpénétration que l'enclave de Marans et l'île-d'Elle ; Taugon et la Ronde, cependant, prolongeaient en Aunis le territoire domanial de l'abbaye de Maillezais, tandis que le fief de Baignes, près de Courçon, relevaient de Vouvant.

C'est dans ce territoire qui, au reste, ne portait pas encore le nom de Bas-Poitou, que va être étudié le culte de Saint-Jacques à l'époque médiévale.

I-LE POITOU ET SAINT-JACQUES

A- Les cadres religieux.

Le diocèse de Poitiers, très étendu jusqu'au IX^e siècle, a vu passer à celui de Nantes : le pays de Retz en 851 ; les pays de Tiffauges et d'Herbauges au X^e siècle. En 1317, le Pape Jean XXII érige en évêchés les abbayes de Luçon et de Maillezais aux dépens du diocèse de Poitiers qui perd ainsi :

456 paroisses,
16 abbayes,
218 prieurés.

Avant 1317, le Bas-Poitou appartient donc totalement au diocèse de Poitiers.

Après 1317 il comprend :

- Le diocèse de Luçon en entier,
- La grande majorité des paroisses du diocèse de Maillezais,
- Une portion du diocèse de Poitiers, c'est à dire la moitié est du doyenné de Thouars.

Sa capitale est Fontenay-le-Comte,

Ses villes principales : Montaigu, Mauléon, Bressuire, dans le bocage. Luçon, La Roche, au cœur du pays, Thouars et Parthenay à l'est. Des ports atlantiques dont quelques-uns sont en voie de développement alors que d'autres s'ensavent.

Le Bas-Poitou renferme des régions de ressources très inégales, dont quelques-unes restent incultes et pauvres en routes, ce qui influe sur les conditions du pèlerinage de Compostelle.

B- Les cadres historiques.

On ne retiendra que les faits ayant une répercussion religieuse.

1° Du X^e au XII^e siècle : renaissance poitevine.

Après l'assaut des Normands (IX^e siècle), essor au X^e, mais surtout au XI^e et XII^e siècle.

- Floraison d'églises (Maillezais, Sainte-Croix de Talmont, Nieul-sur-l'Autize, l'Orbestier, le Lieu-Dieu-en-Jard, etc.)

- Mises en valeur du sol,

- Défrichement des marais (début),

- Richesse commerciale du Poitou,

- Prestige militaire des comtes de Poitou – ducs d'Aquitaine :

alliés aux plus puissantes maisons d'Europe,

rivaux des rois de France,

Ducs de toute la Monarchie d'Aquitaine.

« Nul n'aurait osé lever la main sur lui » dit de Guillaume-le-Grand Adhémar de Chabannes (chroniqueur limousin) un peu avant 1028.

- Ils abritent en 984 le Concile de Charroux où se décide la paix de Dieu.

- Prestige intellectuel :

Guillaume le Troubadour, comte de Poitou fait de sa cour de Poitiers la rivale de celle de Toulouse (1028-1126).

Les vassaux de Bas-Poitou imitent leurs suzerains et rivalisent dans l'art du « gay savoir ». Les seigneurs de Parthenay, de Thouars, de Talmont, de Palluau, de Montaigu, ont eux aussi, une petite cour où pénètre les courants d'idées où l'on cultive la poésie, la musique ; Savary-de-Mauléon prince de Talmont, par exemple, est connu pour sa culture ainsi que Pierre-de-Dreux,

seigneur de la Garnache (et duc de Bretagne). Les couvents sont alors florissants et abondent en moines lettrés : Dom Pierre-de-Maillezais, O.S.B. écrit en latin une chronique qui restera une source précieuse pour l'histoire du Poitou. Dès le concile de Clermont (1095), les seigneurs poitevins « se croisent » avec enthousiasme et leurs successeurs prendront part à toutes les expéditions orientales.

2° Après le XII^e siècle : le déclin.

- Guillaume le Jeune (1127-1137), dont verra plus loin la dévotion à Saint-Jacques a-t-il voulu réunir le Bas-Poitou à la France ? En tout cas, sa fille Aliénor qu'il a confiée à Louis VI, épouse en 1137 le fils de ce roi : Louis, qui, la même année, devient Louis VII. Mais ils se séparent en 1154 et Aliénor se remarie avec Henri Plantagenet qui règne presque aussitôt sur l'Angleterre.

- De 1204 à 1242, le Poitou, devenu anglais, voit se dérouler une grande partie de la lutte des Plantagenet entre eux et avec le roi de France, après la mort d'Aliénor (1204).

- En 1241, Alphonse de Poitiers, prince apanagiste, prend possession de son duché, confisqué théoriquement par le roi de France dès 1205, mais qu'il a fallu reconquérir. Il l'organise et gouverne sagement jusqu'en 1271.

- Mais cette éclaircie est de courte durée. La guerre de cent ans (environ 1346-1453) affecte profondément le Poitou car la lutte franco anglaise s'y greffe sur un dualisme préexistant.

- Attirance anglaise, dans la noblesse, qui a gardé la langue d'oc et se tournerait volontiers vers Bordeaux.

- Attirance française, parmi les marchands, les bourgeois, qui ont adopté la langue d'oïl, ils se tournent plutôt vers Poitiers « la bonne ville fidèle ».

La guerre franco-anglaise ne se terminant qu'en 1453 on voit que les manifestations de la dévotion à Saint-Jacques ont pu, en Bas-Poitou, être souvent troublées par des circonstances défavorables.

C- Le développement du culte de Saint-Jacques.

Une étude complète du culte de Saint-Jacques comporterait des considérations d'ordre artistique et littéraire mais il a été convenu, dès le début, de ne pas les envisager :

- A cause du temps limité accordé à cet exposé,

- Parce qu'ils sont beaucoup plus connus.

Nous nous en tiendrons donc : aux origines de ce culte, à ses manifestations diverses en Poitou, à ses conséquences.

1° Les origines de ce culte dans la chrétienté.

Les actes des apôtres parlent peu de Saint-Jacques le Majeur. « Hérode le fit périr par le glaive, en l'an 44, à Jérusalem ». Mais la tradition lui attribue l'évangélisation de l'Espagne : hymne mozarabe de 785.

De plus, on croit au moyen-âge que son corps est revenu miraculeusement en Espagne en 813. Une étoile a marqué le point où se trouve un sépulcre que l'on pense être le sien (ermite pelage). Le lieu se nome Sant'Jago Compostelle. Dès le IX^e siècle, une agglomération commence à s'y former : hostelleries, monastères, etc...

D'autre part, Ramire 1^{er} (842-850) roi des Asturies, bat les musulmans à Clavijo, dans la Rioja sur la rive droite de l'Ebre. Ce succès retentissant est attribué à une apparition qu'il aurait eue de Saint-Jacques, à cheval et vêtu de blanc : le Matamore.

Le seigneur de Pimentel se jetant à la nage pour mieux poursuivre les fuyards serait revenu couvert de coquillages, dit encore la Légende Dorée.

Aussi, lorsque se fonde l'ordre des Chevaliers de Santiago pour protéger les pèlerins, ils portent dans leurs armes : l'épée de gueules (rouge du sang des infidèles), et 5 coquilles.

En 1100, l'évêque de Santiago, Diego Gelmirez fait octroyer à la cité, par Calixte II, le jubilé plénier (Defourneaux (M), p.71)

A la même époque, le pèlerinage en Terre Sainte devient presque impossible (défaite de Guy-de-Lusignan à Hittin, le 4 juillet 1187. Saladin s'empare de Jérusalem le 17 juillet). Le XII^e siècle voit donc commencer une immense vague de pèlerinage en Espagne qui ne ralentira qu'au XVI^e siècle avec la réforme. « Il n'est pas de langue ni de dialecte qui ne résonne là », écrit un auteur médiéval.

2° Place du Poitou dans ce mouvement. Comment la province connut-elle Saint-Jacques ?

Avant même l'origine du pèlerinage, existaient des relations Poitou-Espagne, anciennes et fréquentes.

D'après Adhémar de Chabannes, ce serait de Chasseneuil, près de Poitiers, que Charlemagne serait parti pour l'Espagne. Comme tous leurs contemporains, les comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, s'en vont facilement en pèlerinage ou à la Reconquista.

Parmi eux :

- Guillaume-le-Grand, (993-1030). Pèlerinages fréquents, activité politique.

1010. Fêtes de Saint-Jean-d'Angély (chef de Saint-Jean-Baptiste)

auxquelles assistent :

Sanche-le-Grand d'Aragon,

Robert-le-Pieux,

Sanche-Guillaume de Gascogne.

- Guy-Geoffroy (1058-1088). Conquête de la Gascogne, relation avec princes espagnols voisins.

1063. Première expédition massive vers l'Espagne pour soutenir Sanche 1^{er} d'Aragon, fils de Ramire d'Aragon, peut-être assassiné par un musulman.

1064 ou 1063 selon le comput adopter. Expédition de Barbastro par Guy-Geoffroy (les Espagnols perdent de nouveaux Barbastro l'année suivante et ne le reprendront qu'en 1100 ou 1101.) immense retentissement de la victoire. Ces expéditions sont de véritables pré-croisades puisque l'idée religieuse guide des princes batailleurs, mais croyants.

Le XII^e siècle, voit se continuer l'attirance espagnole.

- Guillaume-le-Jeune (1127-1137) confie sa fille et son fief au roi de France et part pour l'Espagne. Il meurt à Santiago le 9 avril 1137, pendant la semaine sainte et est inhumé devant le maître-autel de l'église Saint-Jacques, ce qui cause une profonde impression dans tout le monde chrétien. (On doit signaler cependant que sa mort à cette date est contestée par plusieurs historiens qui le croient plutôt entré dans un monastère).

XIII^e siècle. Recrudescence des visites poitevines en Espagne.

Désastre subi par Alphonse VIII de Castille (prise de Salvatierra par les musulmans en 1209). Guillaume-de-Tolède vient prêcher en France. Arnaldo, médecin du roi, insiste spécialement près des seigneurs gascons et poitevins. Le pape exhorte à cette croisade et accorde des privilèges.

Victoire de Las-Navas-de-Tolosa. Le 15 juillet 1212. Les Français déploient l'oriflamme de Notre-Dame de Rocamadour. Les résultats de cette victoire sont très importants. A partir de 1212, départs très nombreux, dont celui de Guillaume-de-Blazon que les chroniqueurs espagnols font passer pour un des leurs. Certains barons français reviennent avant la fin de la lutte, mais des poitevins restent jusqu'au bout et même quelques-uns s'installent en Espagne, tel que Jean-de-Vouvant à Najera, (Defourneaux, p.191).

Mais le mouvement vers l'Espagne ne consiste pas seulement en expéditions guerrières. Le Poitou vent à l'Espagne ses mulets, ses étoffes. Il lui achète des laines et des peaux brutes.

Par ailleurs, Saint-Jacques n'était nullement un inconnu en Bas-Poitou avant le début du pèlerinage. Ce serait dépasser le cadre de cette étude que de rechercher :

- Sa place dans la liturgie poitevine ancienne, avant l'adoption par le diocèse de Poitiers, en 1583, de la liturgie romaine (concile provincial d'Aquitaine à Bordeaux).
- Les manifestations de la dévotion populaires envers lui (dédicaces d'églises, érections de chapelles, fréquence du prénom Jacques en Bas-Poitou, etc...).

Pour nous en tenir aux limites qui nous ont été assignées, nous allons successivement étudier :

- Les chemins de Compostelle en Bas-Poitou et leur équipement hospitalier,
- L'organisation des confréries de pèlerins,
- Comment se passait le pèlerinage d'un groupe poitevin à Compostelle entre le XII^e et le XIII^e siècle,
- Les conséquences des pèlerinages dans :
 - la littérature locale (question de l'identité d'Aimery Picaud)
 - dans le folklore poitevin,
 - dans l'armorial du Bas-Poitou,
 - dans le langage populaire,
 - dans la toponymie.

II – LES CHEMINS DE COMPOSTELLE EN BAS POITOU

A- Deux remarques s'imposent dès le début.

1° Ils ne sont pas des chemins spéciaux, mais les routes ordinaires qui, elles-même suivent parfois d'anciennes voies gauloises ou romaines (chaussées). Les pèlerins partant de bourg bas-poitevins empruntent :

- d'abord les chemins paroissiaux qui dépendent des seigneurs hauts-justiciers (coutume du Poitou, chap. X), pistes mal entretenues (on y prend du sable pour construire). Les pèlerins rejoignent donc au plus vite des voies plus pratiques et plus fréquentées. Le vocabulaire local distingue parmi elles :

- les chemins des marchands, qui desservent de gros bourgs aux foires importantes,
 - les chemins sauniers, très utilisés à une époque où la gabelle n'existait pas en Bas-Poitou.
- Ils vont de la côte vers l'intérieur. Mais partent aussi de Marans (port saunier) et de Niort (entrepôt) à la limite sud du Bas-Poitou,
- les treize-pas dont le nom indique la largeur,
 - les chevallereys,
 - les chemins aux ânes (sillonés de charbonniers dans le bocage et la gâtine),
 - il y a aussi les chemins verts, la bissêtre, les chemins de Sainte-Radegonde : « on ne s'y reconnaît plus », écrit L. Desaivre.

2° Les itinéraires de pèlerinage semblent parfois illogiques car ils ne recherchent pas toujours la ligne droite ou, tout au moins, celle qui nous semblerait permettre un trajet plus rapide. Le jacquaire n'est pas pressé. Il est vrai que ses détours sont parfois très motivés, par exemple, on s'éloigne de la route normale :

- pour aller vénérer quelque relique,
- On ne saurait se faire actuellement une idée de la renommée du tombeau de Robert-d'Arbrissel (1116) à Fontevault, ni des « merveilles » qui attiraient de loin les foules.
- pour éviter quelque point dangereux :
- Au moment des plus hautes eaux du Marais poitevin (que l'on traverse ordinairement en bateau plat, poussé par une grande perche ou ningle), on fait le tour par Niort au lieu de passer de Fontenay à Marans.

- lorsque des brigands infestent certains lieux, exemple : le gué Martigny, près de Sainte-Ouenne. Certains coins de la région de Châtillon-Mauléon sont particulièrement mal famés (voir détails dans les ouvrages de l'abbé Michaud).

B- Les routes vers Compostelle.

Les voies les mieux équipées à l'intention des voyageurs (aumôneries) et sur lesquelles on retrouve le plus facilement le souvenir du pèlerinage vers Compostelle, peuvent, en gros, se ramener aux directions suivantes :

1° L'éventail des routes vers Fontenay-le-Comte :

- Thouars – Parthenay – Coulonges – Fontenay, à la limite de l'Est,
- Argenton-Château – Bressuire – Fontenay,
- Mauléon (Châtillon) – Fontenay.

2° Les routes Nantes – Luçon :

- Nantes – Montaigu – Luçon,
- Nantes – Les Essarts – Mareuil – Luçon,
- Nantes – Rocheservières – La Roche – Mareuil – Luçon.

3° Les routes de la zone côtière :

- Nantes – Palluau – La Mothe-Achard – Talmont,
- Nantes – La Garnache – Saint-Christophe – Apremont – La Mothe-Achard – Talmont,
- La route côtière actuelle n'existe que sur quelques tronçons très discontinus.
(La mer pénétrait alors plus profondément dans les terres que de nos jours).

4° Une transversale nord :

- Nantes – Clisson – Mortagne – Châtillon, puis : soit Argenton, soit Bressuire, relie ces routes entre elles permettant de varier les itinéraires dès l'entrée en Bas-Poitou.

5° Au sud du Bas-Poitou, autres transversales :

- Les Sables (ou plutôt Olonne) – Talmont – Mareuil – Fontenay – Niort,
- Jard – Luçon – Fontenay – Niort.

6° Le quadrillage du Marais poitevin :

- Saint-Michel-en-l'Herm – Luçon – Le Braut – La Rochelle. (à Bourg-la-Reine, Hôtellerie Saint-Jacques pour les jacquaires du sud-ouest en direction de La Rochelle),
- Sainte-Hermine – Luçon – Marans – La Rochelle,
- Fontenay – Velluire – Marans,
- Fontenay – Thairé – Saint-Jean-de-Liversay – Surgères,
- Fontenay – Maillezais – Surgères – Saint-Jean-d'Angély.

Ce tableau ne peut que servir d'indication de pistes à des recherches futures. Comme le faisait remarquer M. Ginot dans son étude sur les pèlerinages à Saint-Jacques en Poitou : « Relever les routes que les pèlerins ont parcourues dans notre province serait les nommer toutes car, mieux encore qu'à Rome, tous nos chemins conduisent à Saint-Jacques... ». On voit la complexité de cette recherche et les difficultés qu'elle rencontre à chaque tournant.

(Mém. Soc. Ant. Ouest, 1911).

En règle générale, les voyageurs préfèrent alors la voie d'eau aux routes de terre : en 1462, la reine-mère Marie d'Anjou (1404-1463), veuve de Charles VII, une habituée des pèlerinages, frète un petit navire pour se rendre à Compostelle. Cependant lorsque les corsaires infestent le Golfe du Lion, les jacquaires des pays du Nord, descendent parfois dans les ports poitevins pour

les éviter en passant par Saintes. « Dans les comptes portuaires, affirme M. Boissonnade, les embarquements et débarquements de pèlerins forment un total appréciable. »

C- Leur équipement hospitalier.

Il faut assurer à la fois :

- la police des routes,
- le bon ordre des pèlerinages,
- l'accueil de chaque soir,
- les soins aux pèlerins malades.

Deux genres d'organismes :

- 1° Les commanderies,
- 2° Les aumôneries.

1° Les commanderies :

a) En Bas-Poitou, au moyen-âge, trois ordres militaires et hospitaliers possèdent des commanderies :

Celui du Temple (costume : manteau blanc, croix rouge),

Celui de Saint-Jean de Jérusalem (costume : manteau noir, croix blanche),

Celui de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem.

Le premier ordre trop connu pour qu'on raconte son histoire, fondé en 1188.

1312 – Concile de Vienne : suppression, biens réunis à ceux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem : fondé à Jérusalem en 1099. Change de siège et de nom :

1188 – Saint-Jean d'Acre. Règle donnée par Raymond du Puy,

1310 – Rhodes,

1522 – Malte.

Du XII^e au XIV^e siècle, c'est donc un ordre encore neuf, plein de vitalité qui multiplie ses établissements. Ceux-ci se divisent en Langues, puis en Grands-Prieurés.

Le Bas-Poitou appartient à la Langue de France, Grand-Prieuré d'Aquitaine, avec les commanderies de Billy, Bourgneuf, Fossés-Châlons, les Habites, Launay, Sainte-Croix-de-Montaigu, Puyravault, Champgillon, Coudrie, Landeblanche, Sainte-Gemme. Ces commanderies ont parfois des annexes.

b) Dans chaque maison :

Les chevaliers, nobles, chargés de défendre la foi contre les infidèles et, en Europe, de veiller à la police des routes, spécialement les plus désertes, de protéger les prêtres, les veuves, les orphelins, de secourir les pauvres. Chacun a dû « faire ses caravanes » c'est-à-dire servir pendant deux ans sur les galères de l'Ordre qui luttent contre les pirates.

Les prêtres assurent le service divin.

Les servants ou frères, roturiers, soignent les pauvres malades qu'on recueille et distribuent « la pitance » aux passants et aux pèlerins.

L'Ordre est une véritable puissance internationale apte à patronner un mouvement aussi important que celui des pèlerinages.

c) Les archives des commanderies montrent :

Leurs richesses : logis, terres, bois et marais, métairies, moulins, etc.

Leur puissance : comme des seigneurs temporels, ils ont le droit de banalité sur les fours et les moulins, reçoivent cens et rentes, possèdent souvent un greffe et le droit de haute-justice.

Au spirituel : ils sont présentateurs, souvent, de l'église paroissiale voisine et souvent d'autres aussi. Leurs commanderies ont valeur de seigneurie.

Par exemple :

En mai 1222 : Guillaume Asselin devient homme lige du Temple de Landeblanche. Un métayer doit au Commandeur de Champgillon « entre autres menus suffrages, chaque année et à chaque fête des Rois un gâteau beurré pour crier le roi boit. »

Le Temple de Mauléon, rattaché à Saint-Jean de Jérusalem en 1312, possède rentes, cens et terrages sur 45 paroisses (actuellement des Deux-Sèvres, de Vendée, de Maine-et-Loire).

Le meunier de Salbeuf, près de Sciecq, doit au commandeur de Sainte-Gemme « quatre cents anguilles et trente sols pour la cuisson à chaque fête des rameaux. »

d) Il en résulte pour les chevaliers un ascendant très grand sur les populations. Les dons et les legs affluent à leurs maisons. Un fait caractéristique montre cet état d'esprit des populations et le prestige de certains commandeurs :

En 1218, des seigneurs possédant le fief de la Saisine (entre Gâtine et Saint-Maixent), Châlon de Rochefort, Guillaume de Melun seigneur de Montreuil-Belay, Geoffroy d'Argenton, Guillaume de Mairé, etc, signent une chartre entre eux et en faveur des habitants... A la demande de ces derniers, le titre est déposé dans la maison des hospitaliers de Sauze (paroisse de Clavé) réunie plus tard à la commanderie de Saint-Rémy-en-Gâtine.

2° les aumôneries :

« Ces hospices, écrit l'auteur du Livre de Saint-Jacques, ont été installés à des emplacements où ils étaient nécessaires, ce sont des lieux sacrés, des maisons de Dieu pour le réconfort des saints pèlerins, le repos des indigents, la consolation des malades, le salut des morts, l'aide aux vivants ».

Leur création est due :

- soit à l'initiative des pouvoirs urbains,
- soit à celle des seigneurs ou des particuliers,
- ou bien elles sont l'annexe d'une abbaye ou d'un prieuré. Exemple de l'Ordre de Grand-Mont, le Prieuré de Bandouille près de Chiché. Religieux simples, très populaires, surnommés « les Bonshommes ».

Les aumôneries situées aux abords des villes le plus possible près d'un point d'eau, comprennent chacune :

- Une chapelle et un cimetière,
- Des salles où les pèlerins passeront la nuit, dédiées à Saint-Jacques (James ?), Saint-Georges et Saint-Christophe, patrons des voyageurs.
- Conditions très variables : bâtiments, personnel, clientèle, statuts, presque tout dépend des intentions des fondateurs.

Beaucoup ne sont pas réservées uniquement aux pèlerins. Voici, par exemple, l'acte de fondation de l'aumônerie de Montaigu, en 1174 :

« A tous ceux qui verront la présente... Salut ! Qu'un chacun de vous sache que, du consentement et volonté de Dame Héloïse, ma femme, Maurice, Briant et Hérard, mes fils, et tous nos hommes liges et féodaux, tant nobles qu'autres, appartenant à la seigneurie de Montaigu... J'ai fondé une certaine maison hospitalière, size à Montaigu, pour y recevoir les pauvres malades et pèlerins et pour subvenir à la nourriture et subsistance desquels et à celle du prieur et des frères, avons donné... suivent : dons de prés, de gibier, dîme des troupeaux, etc... ».(Archive de l'hôpital de Montaigu, cartulaire, publié par Paul Marchegay, charte de l'année 1202 – A. Société d'émulation de la Vendée, 1903, p.145.)

En 1240, Geoffroy de Champdeniers fonde à l'aumônerie de Champdeniers une chapelle sous le vocable de Saint-Georges, patron des voyageurs et des pèlerins, il fait des dons importants. Or, les pèlerins passent nombreux en ce lieu. Sur les 40 auberges de ce bourg certaines ont des noms significatifs :

La Croix de Malte (aujourd'hui Café Français),

La Croix Blanche (rappelle les ordres du Saint-Sépulcre et de Saint-Jean de Jérusalem),

Auberge Saint-Jacques, devenue du Chêne Vert.

Les villes accordent également des avantages à leurs aumôneries. Elles n'oublient pas que toute station de pèlerinage devient un centre commercial plus important.

A la Maison-Dieu de Bressuire, dès le XII^e siècle, « les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle se réunissent le jour de la fête du saint et cette réunion donne naissance à l'une des foires les plus importantes de tout le Bocage ».

L'aumônier a droit de prévôté c'est-à-dire le privilège de prélever sur les marchands qui exposent des objets en vente, autour de son aumônerie, le jour de la foire Saint-Jacques, un chef d'ouvrage de chaque denrée (par exemple, pour ceux qui exposaient des instruments de bois : un râteau, un van, etc.)

A Luçon également la chapelle Saint-James, en dehors de la ville, à gauche du port, avait été l'origine d'un pèlerinage populaire d'anciens pèlerins, deux fois par an : pendant la semaine de Pâques et aux approches de la Toussaint.

A Parthenay, on voit les habitants confier aux pèlerins des échantillons de drap de fabrication locale ; ceux-ci devront en vanté la qualité dans tous les bourgs où ils passeront.

Partout, les pèlerins se chargent du courrier qu'on veut bien leur remettre.

(Vaillé – Poste française, p.347).

« Les pèlerins lient entre elles toutes les contrées des Etats chrétiens », Alexis Monteil.

D- Equipement de quelques villes types.

Leur plan le plus habituel :

L'aumônerie des pèlerins se trouve en dehors des portes (Niort, Bressuire) ; souvent au-delà des rivières (Parthenay, Thouars). La proximité de l'eau simplifie la question du nettoyage car les pèlerins qui rapportent poux et puces de gîtes mal tenus, se lavent avant d'entrer dans ceux où l'on exige la propreté.

Elle possède une organisation complète :

Fours,
Puits,
Cimetière,
Chapelle,
Logis.

D'où naissance de faubourgs Saint-Jacques qu'on retrouve à toutes les haltes de pèlerinage. Les villes s'allongent le plus souvent dans le sens de la route des pèlerins (voir plan).

1° Fontenay-le-Comte :

Hôtel-Dieu, dit hôpital Saint-Jacques, entre le ruisseau des Horts et la rue des Loges (reconstruit au XVI^e siècle), édifié vers 1130 par Guillaume X d'Aquitaine, agrandi par Alphonse de Poitiers, reconstruit vers 1280 par Philippe-le-Hardi, avec le concours des principaux habitants.

Liste des souscripteurs : quelques nobles, 7 drapiers, 8 tanneurs, 8 boulangers, des artisans. Total : 371 livres. (Dr Guéry, R.B. P. - 1940).

Chapelle de l'aumônerie Saint-Thomas (plus tard léproserie) fondée par les chevaliers de Saint-Lazare, fixés à Fontenay au XII^e siècle, appelés par Guillaume X d'Aquitaine.

Les pèlerins de Saumur venant de la Châtaigneraie, passaient par Fontenay, aumônerie actuellement désaffectée ; on y voyait une sculpture du XIV^e siècle : Saint-Georges terrassant le dragon (Dr Guéry, R.B. P. 1942).

« La châsse d'argent doré à 5 vitres des reliques de Monsieur Saint-Jacques » fut inventoriée en 1537, dans le trésor de Notre-Dame de Fontenay. (Ginot, R.B. P. 1913).

2° Bressuire : « sorte de complexe hospitalier »

Prieuré Saint-Cyprien (au bord du Dolo) O.S.B. de Saint-Cyprien de Poitiers.

Maison-Dieu ou prieuré Saint-Jacques-hors-les-Murs, O.S.B. a donné son nom au faubourg ; à la porte (dont l'Hôtel des Trois Marchands garde des traces) ; à la place où se tient la

célèbre foire Saint-Jacques (25 juillet) née du rassemblement annuel des jacquaires. Cet établissement séculier, improprement appelé prieuré rend hommage au seigneur de Bressuire, descendant des fondateurs.

Dans la paroisse Saint-Porchaire qui s'étend jusqu'à l'enceinte de la ville : prieuré Sainte-Catherine-devant-les-Portes, O.S.B. et prieuré Saint-Lazare de Taillepiéd ou maladrerie, dépendant tous deux de l'abbaye de la Réau (O.S.A.)

Prieuré de la Touche-Chevrier, O.S.B. dépendant de l'abbaye Saint-Laon de Thouars, également paroisse Saint-Porchaire.

Dans la cité même : prieuré Notre-Dame, O.S.B. dépendant de l'abbaye Saint-Jouin-de-Marnes.

3° Pouzauges :

Une partie de la ville s'appelle quartier Saint-Jacques. Une maison se nome maison Saint-Jacques.

4° Parthenay : sur le Thouet, donc à la limite du Bas-Poitou.

A son retour de Compostelle en 1169, Guillaume IV Parthenay-Larchevêque favorise les pèlerins. La ville et ses faubourgs deviennent un centre important de bifurcation sur Compostelle. Les jacquaires y trouvent :

- Au nord, dans la paroisse de Châtillon-sur-Thouet, la Madeleine ou Maison-Dieu O.S.A.
- Le faubourg Saint-Jacques, le pont et la porte de même nom.
- La célèbre Vau Saint-Jacques où les marchands de droguets locaux accueillent volontiers les jacquaires et leur confient des échantillons à laisser chez les drapiers rencontrés sur les itinéraires vers Compostelle,
- La maladrerie Sainte-Catherine,
- L'aumônerie du Sépulcre,
- Le prieuré Saint-Paul, O.S.B. dépendant de l'abbaye de Cormery-les-Tours.
Autel Saint-Jacques, au sépulcre,
Autel Saint-Jacques à l'église Saint-Jean,
- Au sud, Parthenay-le-Vieux, avec son prieuré Saint-Pierre-aux-Liens, dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne.

5° Thouars : Sur le Thouet, donc également à la limite du Bas-Poitou.

Les vicomtes de Thouars ont des rapports particulièrement étroits avec l'Espagne. Eux aussi font bâtir des aumôneries sur les routes de leur seigneurie, dirigeant ainsi vers leur capitale les pèlerins qui à la fin du XIV^e disposent des gîtes et des sanctuaires suivants :

- Devant sa porte nord, en la paroisse des Hameaux, l'aumônerie Saint-Michel fondée par André Guesdon (1^{er} acte connu 1026). Elle compte un prieur, deux clercs et huit frères.
- Devant la porte au Prévost : Maison-Dieu de la Madeleine, O.S.A., dépendant de l'abbaye d'Airvault,
- Sous les murs sud, en la paroisse de Bonneval, prieuré des bénédictins de Saint-Jean (1^{ère} charte connue date de 973).
- Dans le faubourg de Montauban qui se trouve devant la porte Saint-Jacques : prieuré Saint-Jacques et aumônerie fondée par un certain Rainaud et prieuré Saint-Nicolas, tous deux O.S.B. et dépendant de l'abbaye Saint-Jouin-de-Marnes. La porte de l'enceinte a d'abord été précédée d'un pont Saint-James qui a ensuite laissé place à un bac, puis à un gué.
- Dans la cité même on trouvait l'abbaye Saint-Laon et, dans toutes les églises, des autels dédiés aux patrons des pèlerins :
 - à Saint-Laon, deux autels Saint-Jacques dont l'un élevé par Pierre de Mayé,
 - à Saint-Laon, autre autel Saint-Jacques,
 - au château, autre autel Saint-Jacques.

C'est sans doute aux passages fréquents des jacquaires que l'église Saint-Médard doit l'arc polylobé de l'une de ses portes qui dénote une influence musulmane.

6° Signalons en passant qu'au sud de Thouars la toute petite aumônerie de La Roche-de-Luzay est spécialement créée pour les jacquaires au début du moyen-âge. La carte de Cassini plante des bâtiments bien à cheval sur la route de Thouars à Parthenay, à l'endroit où un embranchement vers Airvault se détache de cette route. Cette aumônerie entrerait-elle dans la catégorie des établissements dont la voûte passait par-dessus le chemin ? Il serait intéressant de s'en assurer sur les lieux, ce que nous n'avons pu faire encore.

7° **Niort** : Sur la Sèvre, n'appartient pas au Bas-Poitou, mais il en est tout proche et c'est par Niort que les jacquaires viennent passer lorsque les conditions de traversée du Marais poitevin se font trop difficiles.

Ils y trouvent :

- Devant la porte nord : l'aumônerie Saint-Georges-de-Beauchamps. Elle est entourée d'une bourgade qui se considère comme indépendante de la cité. Un acte d'Othon comte de Poitiers, en 1198, le plus ancien connu au sujet de cette maison, note un don de 20 écus. D'autres actes de donations de terres sur les paroisses voisines existent également.

1370, ruinée par les Anglais on la reconstruit,

1568, ruinée par les protestants. Le corps de ville de Niort renoncera à faire réédifier des immeubles qui avaient été rebâties et détruits six fois depuis leurs fondations.

Cette aumônerie Saint-Georges possède une chapelle bénite le 27 novembre 1430 avec la permission de Hugues, évêque de Poitiers. On y trouve un chirurgien, des gardiennes pour les malades. Le maire et les échevins sont seuls administrateurs (acte du 26 mai 1490).

- Devant la porte sud ou porte Saint-Jean :

La commanderie appartenant à l'ordre hospitalier et militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem qui en possédera la propriété jusqu'en 1694 et ne la cèdera que de force aux Dames de la Miséricorde de Niort (par édit royal car la commanderie était vide depuis des siècles), (A.D.S. fonds H.26).

- Devant les vieux ponts on voit jusqu'au XII^e siècle environ une maladrerie Saint-Lazare qui est ensuite transportée sur le chemin de Saint-Jean-d'Angély (appelé actuellement : Vieux chemin Saint-Jean-d'Angély). Elle est de fondation communale ; Alphonse de Poitiers lui fait verser 60 sous poitevins et lui lègue une rente de 100 sous.

- Devant la porte Saint-Jean : aumônerie Saint-Jacques entourée de son cimetière. Moins riche que l'aumônerie Saint-Georges.

- Dans la ville, le prieuré Notre-Dame, O.S.B. dépendant de l'abbaye de Charroux (celle-ci est l'un des centres les plus actifs du pèlerinage en France).

- A Notre-Dame, chapelle Saint-Jacques.

- Croix des pèlerins (Paroisse de Saint-Florent).

- Une confrérie de pèlerins (que l'on étudie plus loin).

- Le passage fréquent des jacquaires a laissé sa trace dans quelques quartiers urbains :

Puits Saint-Jacques, près des cordeliers,

Rue Saint-Jacques, faubourg Saint-Jean,

Rue des Trois Jacques, quartier Saint-Gelais,

Auberge Saint-Jacques.

- Dans le faubourg occidental, deux prieurés peuvent, eux aussi, assurer l'hébergement des pèlerins :

- prieuré Saint-Etienne qui s'avance jusqu'au pont sur la Sèvre,

- prieuré Saint-Martin, très proche également, sur une route vers Fontenay (aujourd'hui – 1954 – très délaissée).

III-UN PELERINAGE TYPE A PARTIR DU BAS-POITOU

Le pèlerinage est précédé de préparatifs matériels, légaux et spirituels.

1° Il faut se procurer le costume traditionnel (voir statue de pèlerin, au musée lapidaire de Niort, provenant de l'aumônerie de Celles-sur-Belle. En pierre, 60 cm de haut. Il est en prière et agenouillé. Son aumônière porte une coquille.)

« N'être pas dépourvu de bourdon, de mallette, aussi d'un grand chapeau. Et contre la tempête avoir un bon manteau. »

(Chanson du Devoir des pèlerins – Imprimée à Troyes ; 1718 pet.in-18).

Le jacquaire se munit également d'une escarcelle, d'une panetière et d'une besace pour les provisions, d'une gourde ou d'une outre. (Certains portent leurs bagages sur le dos. Il y a une façon de croiser les bretelles pour qu'elles ne gênent pas la respiration). On dissimule un peu d'argent dans les chaussures, dans les coutures des vêtements.

Ce costume est une sorte de manteau de bure brune, plus foncée pour ceux qui accomplissent le pèlerinage comme pénitence afin d'obtenir l'absolution de grandes fautes. Une note manuscrite et malicieuse, au bas d'une charte poitevine de 1385 fait allusion à ce genre de réparation publique :

Qui vadi (t) apud sanctum jacobum -Et ocitit patern suum -Non factit mortale peccatum -
Omnis homo debet amare suum similem.

(Arch. Deux-Sèvres – Parchemin, 21 oct. 1385 Arch. La Barre : E8. et copie 16°).

2° En général, s'ils ont quelque bien, les jacquaires font leur testament. A partir de ils demandent à leur curés un passeport qu'ils devront faire signer à chaque halte (Exemples nombreux de testaments, dans les actes recueillis dans les volumes des archives historiques de Poitou. Voir au lexique de la fin, au mot pèlerin).

3° On se confesse à la veille du départ. Le matin le voyageur entend la messe entouré de ses parents et de la confrérie des pèlerins s'il en existe une. La liturgie a prévu une messe spéciale que nous avons retrouvée dans un vieux missel à la bibliothèque municipale de Niort. L'épître est tirée de la Genèse 28-b. Et l'évangile de Saint-Marc-10. Il existe une formule de bénédiction pour le vêtement, les bourdons et les panetières. (Voir le rituel ancien à la même bibliothèque). Pour le départ on chante le psaume : Benedictus dominus deus Israël et oraisons. Pour le retour : Beati omnes (Ps. 127) et oraisons.

A chaque départ, le clergé, la famille, les confrères ex-pèlerins accompagnent le jacquaire en procession jusqu'à un lieu déterminé, généralement une croix. A Niort, la croix des pèlerins a subsisté jusqu'au XIX^e siècle et le carrefour où elle se trouvait porte encore son nom.

Après les derniers adieux, le pèlerin se met en route. S'il n'est pas seul, le groupe chante un refrain traditionnel :

E Ultraia = Et outre

E sus eia = Et sus

Deus aïa nos = Dieu nous aide (Vieux cantique).

Que Ginot traduit : « En avant, toujours plus outre, que Dieu nous aide. » (Ici commentaire du texte du Guide des pèlerins de Saint-Jacques).

IV-LA REGLEMENTATION DES PELERINAGES

Ces déplacements massifs n'allaient pas sans inconvénients. Le concile de Châlons-sur-Saône (813) s'élève contre la fréquence et l'abus des pèlerinages. Des évêques tonnent contre la mauvaise tenue de certains pèlerins, notamment des femmes pour lesquelles ils ne recommandent pas cette forme de dévotion.

Decrusy – Isembert – Jourdain : Recueil général des anciennes lois françaises. Belin, 1823-29, T. III, (1308-1327), p.577 : Précautions à prendre dans les maisons-Dieu. T. IV, 30 janvier 1350 : l'ordonnance concernant la police du royaume recommande que les « maisons-Dieu » n'hébergent tels truands ou personnes oiseuses s'ils ne sont malades ou pauvres passants une nuit seulement ». Autre édit le 27 février 1399 (id., T.V. p.845). Mais ces lois semblent sans effets.

A Chives et Villiers-Couture, depuis le début du XV^e, des espèces de pèlerins ne font pas leurs pâques, fabriquent et vendent de menus objets, soi-disant relique, très loin de la province et ramassent de l'argent sous prétexte de faire dire des messes à Saint-Jacques, en réalité pour le garder. (Voir pièces justificatives).

Une ordonnance de 1686 constatera que les abus sont arrivés à un grand excès : abandonner sa famille, partir sans payer ses dettes, vivre dans la débauche, se marier ailleurs sans être veuf, etc.

A l'Hospice royal de Compostelle, colonne ou grosse chaîne pour la punition des pèlerins qui le méritent. A celui de Burgos on voit une potence.

V-LES CONFRERIES DE PELERINS

En Bas-Poitou, il en existe certainement au moins :

Une aux Sables,

Une autre à Pouzauges,

Mais nous n'avons pas trouvé de détails à leur sujet.

Au contraire, on possède les statuts de la Confrérie des pèlerins de Niort. La préface de l'exemplaire imprimé chez Eliès en 1732 rappelle que la société date du moyen-âge et a disparu momentanément pendant les guerres de religion. On peut s'arrêter un peu sur ce texte, car vraisemblablement l'organisation du groupe niortais suit alors les usages communs à toutes les confréries de ce genre.

Ici, commentaire de quelques articles du règlement. Dégager surtout :

- Les membres de Niort dressent des statuts pour eux et pour ceux des lieux circonvoisins.
- Ils demandent un aumônier pour satisfaire à leur dévotion.
- Ils dépendent des curés de la ville et siège à Notre-Dame de Niort.
- Ils doivent assister aux offices de certaines fêtes et à certaines processions en costume et équipage de pèlerins, ainsi qu'aux enterrements des confrères et aux processions qui accompagnent le départ et le retour des pèlerins.

- Ils sont tenus à une certaine austérité de vie : défense de trop hanter les cabarets de se déguiser pendant le carnaval, etc.

- Ils doivent se secourir en cas de maladie grave, pendant l'agonie et tout particulièrement prier pour les confrères défunts et pour les défunts de leurs familles.

VI-AIMERY PICAUD, JACQUAIRE, ETAIT-IL POITEVIN ET MOINE DE PARTHENAY LE VIEUX ?

(Voit Auchier () Bull. Amis du Vieux-Parthenay, 1953).

Le Liber Sancti Jacobi est un ouvrage en latin, à la gloire de Saint-Jacques. Le plus ancien exemplaire connu se trouve dans les archives du chapitre de la cathédrale Saint-Jacques à Compostelle et comprend :

- I- Anthologie de prière liturgiques à Saint-Jacques.
- II- Livre des miracles.
- III- Livre de la translation (de Palestine en Galicie).
- IV- Chronique de Turpin-Histoire de Charlemagne et Roland).
- V-Guide du pèlerin de Compostelle, écrit en 1139 environ.

(Autre exemplaire (traduit ?) « Manuscrit de Ripoll » Archive de la Couronne d'Aragon à Barcelone).

Le Liber, publié pour la première fois en entier par le père Fita avec le concours de J. Vinson, en 1882, à Paris. Admis sans discussion jusque là. Au XIX^e siècle on commence à chercher qui est l'auteur ? Position au XX^e, deux courants :

1) Dévoile « l'astuce du singulier prêtre Aimery Picaud, de Parthenay-le-Vieux » mais l'admet comme auteur.

Après eux deux jésuites allemands : Fita et Drève (XIX^e), Joseph Bedier et René Louis (1947).

2) Défenseurs : le jésuite Jean de Mariana et l'abbé David (document à Ligugé).

1937 – Melle J. Vieillard publie le Guide du Pèlerin Livre V du Liber et dit : « Quant au Guide du Pèlerin lui-même, il paraît bien être l'œuvre de cet Aimery Picaud de Parthenay-le-Vieux dont il est question dans la fausse lettre d'Innocent II. C'est un pèlerin plein de dévotion à l'apôtre Jacques, qui voulait faire partager son enthousiasme aux fidèles et les aider de son expérience »

1947 – M. René Louis, membre de la société nationale des antiquaires de France, reprend la discussion. Il le reconnaît comme l'auteur de l'œuvre dans son ensemble, mais le traite d'aventurier.

1951- 1953 – Dans deux numéros B.S.A.O. M ; Eygyn se montre sévère pour Aimery Picaud.

Pendant ce temps, M. l'abbé David, français, professeur d'histoire du moyen-âge à l'université portugaise de Coïmbre et chanoine de Braga, reprend la question (1945 à 1949. Bulletin des études portugaises).

1° Il définit l'identité discutée d'Aimery Picaud.

2° Selon M. David, Picaud n'a pas composé le Livre de Saint-Jacques, ni même le Guide du Pèlerin, mais l'a mis au point.

« Le codex Compostellanus représente une sorte de nouvelle édition... faite en vue d'emporter un exemplaire à la basilique de Santiago. Dans ce dessein fut fabriquée la fameuse bulle attribuée à Innocent II, destinée à authentifier le manuscrit et à protéger les auteurs. »

intérêt très grand de l'œuvre :

- Détails géographiques,
- Détails économiques,
- Détails psychologiques,
- Détails gastronomiques même, conseils pour le ravitaillement.

VII-INFLUANCE DU CULT E DE SAINT-JACQUES DANS LE LANGAGE, LE FOLKLORE ET LA TOPONYMIE DU BAS-POITOU

A-Dans le langage populaire.

1° Comme partout en France, on connaît :

- Le chemin de Saint-Jacques c'est-à-dire la Voie Lactée,
- Pampelune « derrière la lune ».

On parle aussi couramment en Poitou de « courir la pelote... » par analogie avec le prix offert aux foires Saint-James à Taillebourg, par le prieur de l'hôpital Saint-Jacques (Taillebourg, sur la chaussée Saint-Jacques, est le lieu d'origine de la légende des lances dorées de Saint-Louis qui imite celle dont Charlemagne est le héros). Noter en passant que la forme anglaise de Jacques : James est courante dans les provinces du centre-ouest. Comme partout aussi sans doute on dit : un bailleur de coquilles pour faux jacquaires vendant de faux souvenirs ; et, par conséquent, on renvoie un vendeur suspect en disant : portez vos coquilles ailleurs. On sait que « montrer le chemin de Saint-Jacques » signifie avoir un cheval épuisé.

En somme, nous ne découvrons là rien de bien original.

2° Cependant quelques termes espagnols se retrouvent en Bas-Poitou mais sans qu'on puisse dire s'ils résultent du voyage à Compostelle ou s'ils ont été apportés par des marchands ou des voyageurs. Pêche (le fruit) se dit en espagnol : melocoton, et le brugnon s'appelle en Poitou : merlicoton (Dauzat. R.B.P. 1942).

L. Desaiivre dit que : penade (débardeur) en poitevin, vient de :penas = peine, espagnol. Mais portefaix se traduit en espagnol par : mozo de cuerda (homme de corde) par allusion à la façon d'attacher les fardeaux à transporter. Et débardeur se traduit par descargador c'est-à-dire déchargeur. Mais G. Musset (Glossaire de l'Aunis et de la Saintonge, T. II p. 24) cite : penade comme venant de vagabondage.

D'après un autre historien poitevin (H. du Bocage), dans la Vendée historique (1898), le terme mojette (haricot) viendrait du dialecte sarrazin. Par quel biais ? En Saintonge on prononce morette. Le mot viendrait-il de more ? On sait que les théories qui s'affrontent en Saintonge à cause de la lettre j, ou plutôt de sa prononciation que certains attribuent à l'occupation arabe et d'autres à l'occupation anglaise (ils y voient le h britannique déformé).

Beauchet-Filleau (H), dans son Glossaire poitevin, Niort, Clouzot, 1864,p.174, et Musset (G), dans son Glossaire d'Aunis et de Saintonge (Glossaire de Patois et parler de l'Aunis et de la Saintonge, La Rochelle, Masson, 1938, 3 vol. in-8°, T. II p.124.T. III p. 503) font sortir mojette (qui peut ailleurs s'écrire mogette ou maughette) du celtique mog ou moc. Et le second cite comme aussi célèbres que les haricots du marais les mogettes de Soissons au sujet desquelles il ne saurait être question d'influence arabe.

D'ailleurs, les jacquaires ont-ils pu, au cours de leur voyages, enrichir leur vocabulaire habituel par des mots espagnols ? La question est trop complexe pour être traitée ici, car, enfin, l'espagnol qui sert actuellement de langue nationale et auquel sont empruntés les mots ci-dessus, c'est le dialecte de la Castille. Or, le pèlerinage menait bien peu de gens, sans doute, jusqu'à cette province. L'itinéraire normal Poitou-Compostelle passait par le Pays Basque au dialecte non hispanique, par les Asturies dont le parler fut ensuite considéré comme un patois local (le bable) et duquel la langue espagnole actuelle diffère et de même pour le galicien.

B-Dans les chansons poitevines.

Bugeaud cite une chanson bas-poitevine ancienne (p.188) : l'amour de mon berger. Qui comporte ces lignes :

« Tous les pel'rins qui passent,

« diront l'chap'let pour nous.
à comparer avec une chanson de Velay plus explicite :
« Au chemin de Saint-Jacques
« enterrez-nous tous deux...
« Les pèlerins qui passent
« en prendrons une fleur
« et prieront Dieu pour l'âme
« des pauvres amoureux.

C-Sur la toponymie

1° Les lieux-dits d'origine espagnole ne manquent pas, mais, là encore, rien n'indique qu'on les doive au pèlerinage.

L'exemple de Barbastro doit incliner à la prudence. Si le nom de Barbastro a été donné à un quartier de l'île de Noirmoutiers, à une ferme près de Saint-Maixent, à une rue de Poitiers et peut-être à d'autres lieux-dits, c'est que le fait d'armes de leur souverain a profondément frappé les Poitevins. On connaît cet épisode de la Reconquista : le duc d'Aquitaine traverse sans difficulté les Pyrénées et descend dans la plaine de Barbastro, à la sortie de la vallée de la Cinça ; siège, victoire, grand profit, pillage de la ville, mais les Sarrazins dévastent le pays alentour, si bien que l'armée poitevine doit se retirer.

Date discutée = 1062 ? – 63 ? (cela dépend du comput adopté).

1063 : Marchegay : Chronique des églises d'Anjou, p.403

1065 : Zunita (Histoire espagnole) : Annales d'Anjou, cité par Palustre : Histoire de Guillaume IX, p.74, note I.

15 août 1065 : Cartulaire de Notre-Dame de Saintes. Une charte du cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers : « Acta sunt hic tempore que comes Pictaviensis cepit Barbastram », p.333.

2° Des lieux-dits d'origine française rappellent plus évidemment le voyage de Santiago. On peut essayer un classement :

- Ceux qui évoquent directement les jacquaires :

Le Pont-Jacquet, sur la Dive, commune de Tourtenay,

L'aumosne Jacquelin (1224) dans les environs de Clavé,

La Grange-Pèlerin, par Pamplie,

La Tombe aux Pèlerins, paroisse de Saivres, en somme aux abords du Bas-Poitou.

3°- Ceux qui marquent l'emplacement des aumôneries, des commanderies :

Il serait trop long de les citer tous et inutile puisque les dictionnaires topographiques de la Vienne et des Deux-Sèvres les fourniront au complet :

Le Temple, près de Mauléon, de Boismé, de Parthenay, de Sainte-Ouëne, de la Boissière, etc.

La Templeraie, près des Echaubrognes, de Loublande, etc.

La Commanderie,

La Chevalerie, par Saint-Georges-de-Noisné, par Sanxay, etc.

L'Hospitallerie ?

L'Hôpital. Il y en a trop pour être relevés.

A Boussais, on observe un cas très intéressant : le nom commun l'Hôpital a remplacé le nom propre : Néron, Nayron (site romain enfoui).

La paroisse de Boussais possède quatre villages :

La Voûte, la Ribaudière, Châtillon et Nayron.

Ledain :1284 – Podium de Nayron.

1318 – L'Hôpital du Puy de Nayron (les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem viennent de s'installer).

Id. en 1331 – 1347 – 1365 – 1395. Tantôt l'Hôpital, tantôt Nayron, parfois les deux.

La commanderie attire les pèlerins. Des habitants viennent se grouper sous sa protection (fours à tuiles). Le village grossit aux dépens de Boussais, phénomène qui est visible encore actuellement dans l'aspect des deux agglomérations.

A partir de 1640 l'Hôpital est employé seul (Cassini, Dupin). De nos jours, dans diverses cartes on ne voit plus figurer que l'Hôpital.

La Croix-Verte : près de Saint-Porchaire, rappelle des biens ou une maison de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem (manteau avec croix verte).

La Croix-Blanche : près de Cours, près de Largeasse, près de Noirliu, évoquent les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (manteau noir à croix blanche).

La Croix-Rouge : ordre du Saint-Sépulcre (manteau blanc, croix rouge à double croisillon). Mais il faut vérifier pour ce terme car les lieux où ont été dressées les potences des justices seigneuriales se nomment parfois aussi la Croix-Rouge.

4° Existe-t-il des Montjoie en Poitou,

On appelle ainsi ces grosses bornes, de forme spéciale et parfois surmontées d'une croix qui, le long des routes, indiquaient la voie aux pèlerins (près de Rome : Mons Mario). A vrai dire, nous n'en avons trouvé nulle trace matérielle en Poitou, mais il faudrait des recherches en équipes pour découvrir leurs restes s'il y en a.

La toponymie serait-elle plus riche en renseignements ?

Mons Gaudii ? Des lieux-dits pourraient être la déformation de ce terme. Nous en avons rencontré en Haut-Poitou. Aucune certitude d'ailleurs à ce sujet, seulement des pistes à suivre (recherche que nous pensons continuer par la suite).

5° La consultation des Pouillés permettra de constater que peu d'églises bas-poitevines portent le vocable de Saint-Jacques. Avec ceux des chapelles on ne trouve guère qu'une trentaine d'autels dédiés au patron de l'Espagne. Faut-il voir là une lutte d'influences, si l'on peut ainsi parler, entre Compostelle, Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer, Notre-Dame de Celles-sur-Belle, Saint-Hilaire de Poitiers ?

D-En l'absence de registre d'état civil, il est impossible de noter la plus ou moins grande fréquence :

- du prénom Jacques ou James (forme anglaise).
- du nom de Leroy, Leray, Jacquet, Jacquin, Pèlerin, Bourdon, qui indique un jacquaire ou tout au moins un pèlerin parmi les ascendants. On peut noter à ce sujet que Dante, dans la Vita Nova, énumère nettement les catégories de pèlerins, distinctes d'après leur but : selon lui, le terme de pèlerin aurait été tout spécialement réservé « à ceux qui allaient en Galice ».

E-Trace du voyage à Saint-Jacques dans les figures des blasons poitevins.

Le bourdon, de toute évidence, indique un pèlerin mais allant à Rome ? à Jérusalem ?

Exemple : trois bourdons à pèlerin d'argent, (la Bourdonnaie de Blossac). Election de Fontenay : Billeau seigneur de la Gennerie, d'azur à trois bourdons d'argent.

Les coquilles sont nombreuses dans l'armorial du Bas-Poitou. Par exemple : élection de Mauléon : Buord, seigneur de Laudraire : d'argent à trois coquilles de gueules. Election des Sables : de la voirie, seigneur de la Roche : de gueules à trois coquilles d'argent.

Mais il ne faut tirer de conclusions hâtives et absolues de cette présence de coquilles car l'ordre de Saint-Michel avait pour figure de blason la coquille. En général celle de Saint-Jacques est plus petite, celle de Saint-Michel plus grande, à deux oreilles, mais l'Indice Armorial nous avertit que la distinction n'est pas toujours faite.

Cet ordre de Saint-Michel, a été fondé par Louis XI à Amboise, le 1^{er} août 1469, insigne : collier d'or formé de cordelières entrelacées et de coquilles et d'un médaillon en forme de coquille, très répandu en Vendée.

CONCLUSION

L'étude de cette question : Le Culte de Saint-Jacques en Bas-Poitou n'a pu être fouillée assez profondément à notre gré parce que sa mise au point totale eût entraîné des développements que nous n'aurions pu présenter dans le peu de temps qui nous est départi aujourd'hui.

Nos recherches nous ont permis de constater que ce sujet est neuf. Jusqu'à présent les auteurs locaux ont surtout recherché les traces du pèlerinage et cela pour le Haut-Poitou. Ginot qui a fourni en 1912 des renseignements fort intéressants et inédits à cette époque sur les chemins de Saint-Jacques dans la province pendant 10 siècles (Mém. Soc. Ant. Ouest, 1911) parle très peu du Bas-Poitou.

Il est donc à souhaiter que des chercheurs travaillent cette question qui se lie si intimement à d'autres aspects de l'histoire médiévale du Bas-Poitou.

M-L. Fracard, Dr de l'Université de Poitiers, 1954.

Note de l'auteur en 1970 :

Depuis l'élaboration de ce présent travail en 1954, des recherches complémentaires ont été menées, dont les résultats seront mis à la disposition de ceux qui s'intéressent à la question.

PIECES JUSTIFICATIVES

Avant de commencer quelques recherches sur les lieux mêmes et pour orienter ces recherches, nous avons envoyé 200 textes d'enquêtes du modèle ci-dessous à messieurs les curés du Bas-Poitou, à des professeurs d'histoire ou à des personnes que nous savions capables de nous fournir les renseignements demandés. Très peu de fiches sont restées absolument sans réponse.

Enquête sur le Culte de Saint-Jacques en Bas-Poitou.

Nom du pays :

Possède t-il :

Une église ou une chapelle Saint-Jacques ou Saint-James ?

Une rue ou une place ? « Le quartier Saint-Jacques »

Un puits

Une auberge

Une ancienne aumônerie ? Une ancienne commanderie ? Tenue par qui ?

Un lieu se nommant l'Hôpital ? La Maison-Dieu ? Etc...

Prière de rapporter une carte postale du lieu ou du monument, ou tout autre renseignement sur le Culte de Saint-Jacques ou les pèlerinages à Compostelle dans ce pays. Merci.

Bien qu'ils ne concernent pas le Bas-Poitou mais la région de Poitou central qui touchait à la Saintonge, nous citons ces deux textes qui donnent un exemple précis des escroqueries dont le pèlerinage pouvait être l'occasion. Ces textes sont du XVIII^e siècle mais considèrent le fait comme habituel depuis longtemps :

Chives, élection de Niort, diocèse de Poitiers, à 19 lieues de Niort.

« La plupart des habitants, vers le mois de mars, après avoir taillé et labouré leurs vignes vont, habillés en pèlerins, débiter aux gens simples des provinces de Périgord, Limousin, la Marche et le Bourdonnais, des petites images et des médailles qu'ils disent avoir apporté de Rome ou de Notre-Dame de Lorette, auxquelles le Pape a attaché des indulgences pour délivrer des âmes du Purgatoire ou pour aller droit au Paradis sortant de cette vie, et pour donner plus de poids à leurs paroles, ils représentent de fausses bulles. De ce mauvais négoce, ils tirent de l'argent pour payer leurs tailles. Monsieur de Poitiers a inutilement donné tous ses soins pour détruire ce commerce scandaleux ; l'année dernière, le sieur Chebrou, avocat du roi de Niort s'y transporta par ses ordres, il n'eut d'autres raisons de ces malheureux que celles qu'ils ne sauraient payer la taille due au roi sans les voyages. Il fit mettre l'un des principaux chefs en prison, il y resta trois semaines. Dès le jour même qu'il fut élargi, il prit des habits de pénitent et fut faire sa tournée. »

1° Villiers-Couture, à 9 lieues de Niort, id. (1)

2° Visite des paroisses en 1769.

Chives.

410 communicants, il n'y a pas de religion (2) mais s'y est établi des espèces de pèlerins qui y sont de père en fils depuis plus d'un siècle et qui font métier d'acheter des marchandises de peu de valeur qu'ils vont vendre au loin et prétendent avoir été pendant leur absence à Saint-Jacques en Galice. Ils se font donner de l'argent par les habitants de la paroisse de Chives et autres circonvoisines et même très au loin pour faire dire des messes à Saint-Jacques en Galice ; ils sont au nombre de 32 ; ils n'écoutent pas les représentations de M. le curé et il y a un temps très considérable qu'ils n'ont pas fait leurs pâques (3).

(1) Bibliothèque municipale de Poitiers. Recueils de Dom Fonteneau, T ; XXXVII p.187 et 243.

(2) A l'époque, être « de la Religion » sous-entendu : « prétendue réformée » signifiait être protestant.

(3) Bibliothèque municipale de Poitiers. Visites des paroisses en 1769,p.95.